

Services funéraires

Informations, dérives commerciales, conscience... Délicat, au moment de la crise, de négocier services et tarifs

Demey

« L'ERMIS de notre vie. L'adieu se révèle plutôt salé. En dix ans, avec l'ouverture du secteur funéraire à la concurrence, les défunts des familles ont bondi de 25 % ». « Des fois plus que que l'inflation », souligne François Michard-Neracq, directeur des services funéraires de la Ville de Paris. Avec 200 000 décès par an, c'est un marché de 1,7 milliard d'euros. Dans le même temps, nos habitudes ont évolué : 30 % des Français optent pour une crémation, contre 1 % en 1979. Plus laïques, plus écologiques, les funérailles revêtent un air bon sur lequel on s'informe peu. Résultat, la moitié des Français ne peuvent annoncer un chiffre pour leur coût, selon un sondage Ipsos de 2008. Et comment ? Pas tant que ça. Pour le secrétaire d'Etat à la Famille, celui-ci varie de 1.000 à 4.000 €. Pour la Confédération des professionnels des funéraires et de la marbrerie (CPFM), ce serait à 3.000 €. En réalité, « ces chiffres n'ont pas beaucoup de sens. On conditionne les prix au fait que le



En 2009, les Français souhaitent des funérailles moins ostentatoires, plus centrées sur l'intime et plus écologiques, analyse le Credoc.

Un cercueil est vendu ici 444 €, là 2.918 €.

Difficile de s'y retrouver, en effet, au regard de l'enquête de l'IFOP. Que choisir de novembre 2008 : un quart des épiciers refusent d'indiquer un devis, beaucoup se distinguant pas les prestations obligatoires ou optionnelles. Un cercueil est vendu ici 444 €, là 2.918 €. Pour une demande identique, le devis peut varier de 1.000 à 4.000 €, indique l'IFOP. Pour Michel Karamick, un vend surtout des services liés au consommateur : « Dans les centres de soins, il existe un principe de gratuité de conservation des corps pendant trois jours. Mais on incite à le transférer vers une chambre funéraire privée, payante, plutôt qu'au domicile. Or, chez soi, on

Toussaint et Fête des morts

La Toussaint, fête catholique qui honore tous les saints, croisés et innocents, rappelle la vocation de tout homme à accéder à la sainteté. La Fête des morts, le lendemain, est à une journée de commémoration et de prière pour les défunts. D'où vient la confusion ? Du fait que les Français profitent souvent du jour férié de la Toussaint pour se rendre au cimetière, plutôt que le 2 novembre.



malade de retraite, on peut concevoir le voyage pendant ses jours, samedi et dimanche non compris.

La loi sur la réglementation funéraire de décembre 2008 encourage l'enterrement « dans un cercueil en bois modeste ». Toutefois, le secteur des pompes funéraires ne se situe pas dans le secteur des services funéraires, mais dans celui de la construction. Les pompes funéraires ont des coûts élevés, car elles sont soumises à des normes strictes. Les pompes funéraires ont des coûts élevés, car elles sont soumises à des normes strictes. Les pompes funéraires ont des coûts élevés, car elles sont soumises à des normes strictes.

proches de dévies commerciales, a été reprise par nos traités d'organisations.

La ville, la CPFM publient un « Manifeste des services funéraires » pour plus de transparence. En tête de ses propositions, la baisse de la TVA à 5,5 %, qui abaisserait la facture de 200 € en moyenne. Un projet qui inquiète les acteurs d'accueil... sauf l'Etat, pour qui le manque à gagner serait de 100 millions d'euros. Certains ont pris les devants. Le Sinfra, syndicat mixte assurant le service des pompes funéraires de 14 communes de l'IdF, a négocié un forfait à 1.100 €. Le Service catholique des

funérailles, créé en 2002 par Christian de Cicciariis, propose « une offre de cérémonial ramassée, à prix fixe, avec un cercueil simple. Mais surtout un vrai accompagnement, avec un interlocuteur unique jusqu'à la cérémonie ». De son côté, l'IdF, mariblé qui il ne faut pas céder la pression de l'urgence, a mis en l'entreprise funéraire « un vrai passe-partout ». Se faire accompagner, exiger plusieurs devis, car existerie on est bien en peine de contacter ce type de facture.

Mais comment, abattu des devis, faire passer la coupure ? D'après François Michard-Neracq, seule l'IdF a réussi à négocier un forfait à 1.100 €. Le Service catholique des funérailles, créé en 2002 par Christian de Cicciariis, propose « une offre de cérémonial ramassée, à prix fixe, avec un cercueil simple. Mais surtout un vrai accompagnement, avec un interlocuteur unique jusqu'à la cérémonie ». De son côté, l'IdF, mariblé qui il ne faut pas céder la pression de l'urgence, a mis en l'entreprise funéraire « un vrai passe-partout ». Se faire accompagner, exiger plusieurs devis, car existerie on est bien en peine de contacter ce type de facture.

le ferait. On veut « le meilleur pour l'argent, qui ne se trouve pas dans le paradis, qui peuvent être soufflés ».

« On reçoit des devis de 400 à 500 euros ». Mais comment, abattu des devis, faire passer la coupure ? D'après François Michard-Neracq, seule l'IdF a réussi à négocier un forfait à 1.100 €.